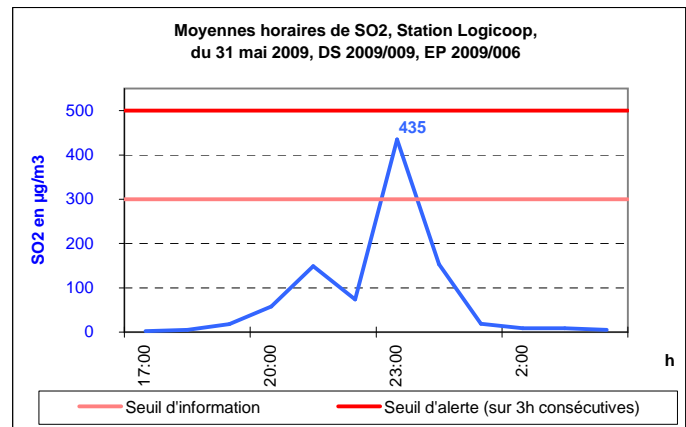


POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A LOGICOOP**Seuil d'information et de recommandation**Communiqué du: **1/06/2009, 8h**Observations: **Dimanche 31/05/2009 - constat de dépassement - épisode terminé****Dépassement du seuil d'information et de recommandation**

Dans le secteur de Logicoop, Scal-Air a enregistré dimanche 31/05/2009 de fortes concentrations en dioxyde de soufre (SO₂). Le seuil de recommandation et d'information (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure) a été dépassé à 23h. Les concentrations ont diminué à partir de 1h le lundi 1 juin.

Zones concernées:	Station de Logicoop, quartiers Nord-Ouest de Nouméa
Début de l'épisode:	Dimanche 31/05/2009, 20h
Fin de l'épisode:	Lundi 1/06/2009, 1h
Polluant:	dioxyde de soufre (SO ₂)
Nb de valeurs horaires au dessus du seuil:	1 à 23h
Durée du dépassement:	1h (22h - 23h)
maximum horaire:	435 µg/m ³ à 23h le 31/05
Moyenne journalière	40 µg/m³ (le 31/05)

**Conditions météorologiques et circonstances:**

D'après les données de Météo France: vents de secteur majoritaire Sud-Est (135°) de 21h (le 31/05) à 0h (le 1/06) avec une vitesse modérée de 7 à 8 m/s (13 à 16 kt).

Ces caractéristiques de vent correspondent à une origine industrielle très probablement majoritaire (dispersion du panache industriel en direction de la station de Logicoop).

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO₂ est de 300 µg/m³ en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure